

■ **Le sixième continent SA**, à La Chaux-de-Fonds (FOSC du 08.05.2001, p. 3440). Nouveau but: édition, production, réalisation, distribution, exploitation, vente et achat d'oeuvres ou des produits graphiques, infographiques, photographiques, cinématographiques, audiovisuels, informatiques, multimédias, événementiels, artistiques; création, cession, achat de droits de propriété intellectuelle et de licences d'exploitation; prestation de services dans les domaines de la communication, du conseil, du marketing et de la stratégie; hébergement et maintenance de sites Internet; vente de produits en ligne, par téléchargement ou par correspondance; vente d'espaces publicitaires; diffusion de contenu numérique (texte, images, sons, vidéos). Division des 2'000 actions de CHF 100, en 200'000 actions de CHF 1, nominatives, désormais liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions porté de CHF 200'000 à CHF 245'859 par l'émission de 45'859 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 245'859, entièrement libéré, divisé en 245'859 actions de CHF 1, nominatives, liées selon statuts et munies d'un droit de préemption statutaire. Nouveaux statuts du 04.06.2002. Laville André, de Chevenez, à La Chaux-de-Fonds, et L'Héritier Gérard, de Wohlen bei Bern, à La Chaux-de-Fonds, sont membres du conseil d'administration, lesquels signent collectivement à deux.

Journal no 1559 du 11.06.2002
(00519690 / CH-645.1.009.981-1)